

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2019

---

CENTRE NATIONAL DE LA MUSIQUE - (N° 1813)

Retiré

## AMENDEMENT

N° AC147

présenté par

M. Cesarini, M. Cabaré, Mme Brulebois, Mme Crouzet, M. Vignal, Mme Kerbarh, M. Arend,  
Mme Chapelier et Mme Bagarry

-----

### ARTICLE PREMIER

Rédiger ainsi l'alinéa 9 :

« 7° Assurer une veille technologique, des nouveaux usages et soutenir l'innovation en accompagnant le secteur dans ses transformations ; »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'innovation n'est pas que technologique. Elle repose autant sur des usages qui les valident. Elles doivent donc tout autant être observés pour mieux anticiper et participer aux évolutions de l'écosystème de demain.